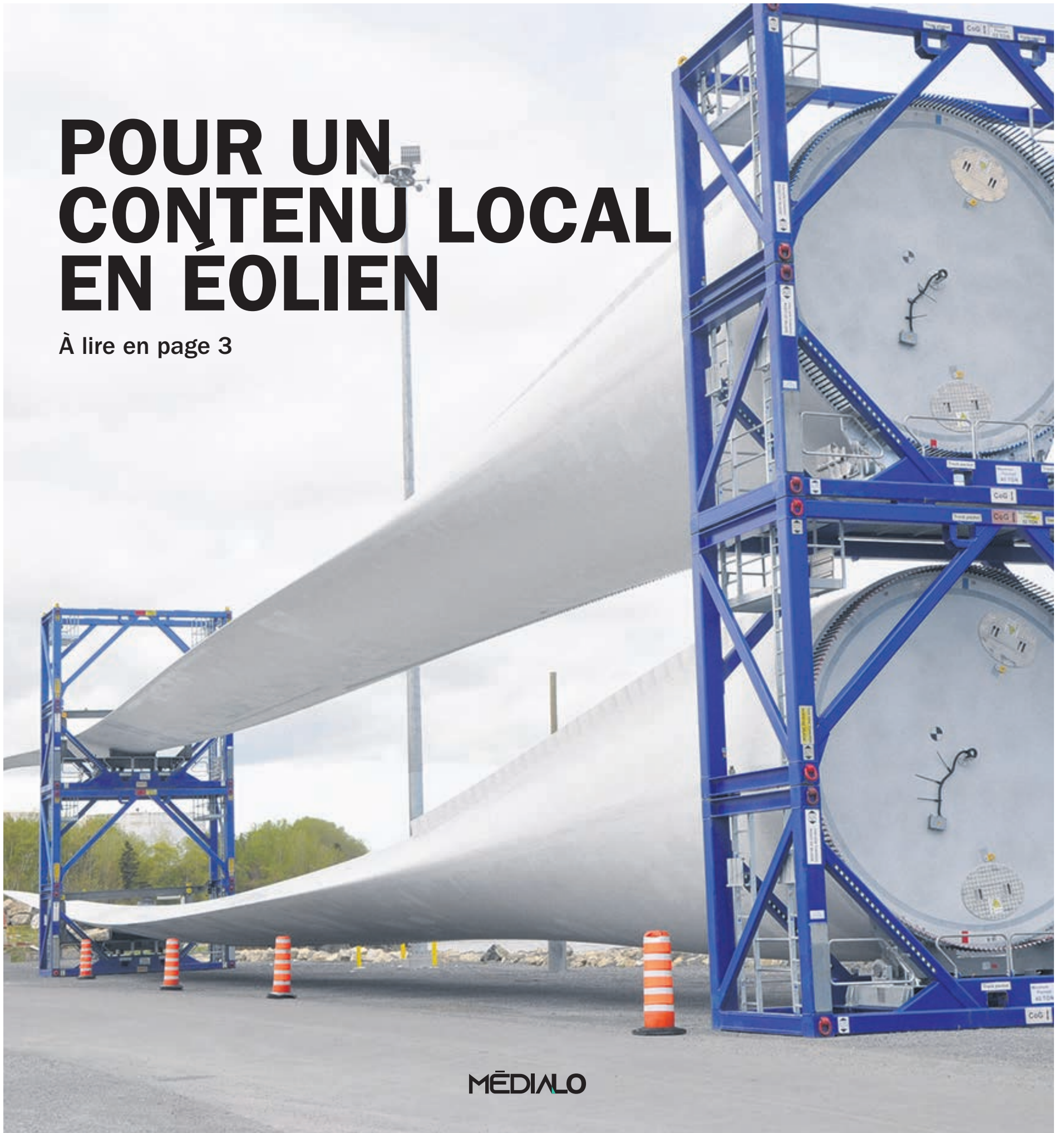


# CHALEURS

NOUVELLES

## POUR UN CONTENU LOCAL EN ÉOLIEN

À lire en page 3



RIVIÈRE PETIT-PABOS

# La MRC n'appuie pas la demande de moratoire de Chandler

La MRC du Rocher-Percé n'appuie pas la demande faite par Chandler à propos d'un moratoire de coupes forestières sur le territoire de la rivière Petit-Pabos. La décision a été partagée mercredi lors de la séance du conseil de la MRC.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

En octobre, la Ville de Chandler adoptait une résolution pour demander au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs de surseoir aux coupes actuelles et à celles projetées sur le territoire de la rivière Petit-Pabos. Le tout faisait suite au dépôt d'une demande d'aire protégée sur ce territoire, dans le cadre de l'appel à projet du gouvernement du Québec.

Chandler se disait préoccupée sur plusieurs points, dont la zone de coupe près de la rivière à saumon et l'absence d'études spécifiques sur la présence d'espaces à statut précaire, notamment. La Ville travaille depuis quelques années déjà à la mise en valeur de son patrimoine naturel et le récréotourisme, comme par exemple à la Zec des Anses. Chandler ne pourra cependant pas compter sur l'appui de la MRC dans ce dossier.

Le préfet Samuel Parisé a expliqué devoir prendre compte des impacts environnementaux, sociaux et économiques. Des discussions ont été menées avec plusieurs acteurs du milieu, dont la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire, sur laquelle siègent plusieurs organisations comme les conseils de l'eau de la Gaspésie, le Conseil régional de l'Environnement et le Regroupement pour la restauration des trois rivières Pabos, pour n'en citer que quelques-uns.

« Pour la qualité de l'eau, il y a une bande riveraine de 60 mètres de chaque côté. En prenant compte des autres contraintes na-



Le préfet du Rocher-Percé, Samuel Parisé.

Photo Médialo Photo Télévision du Rocher-Percé

turelles – comme les côtes – c'est une protection moyenne de 420 mètres autour d'elle », explique le préfet.

Celui-ci souligne par ailleurs que 56 emplois forestiers directs sont liés, pour des retombées économiques de 17 millions de dollars dans les cinq dernières années. Les industriels investissent par exemple 140 000 \$ annuellement pour l'entretien de deux routes forestières, incluant celle de Pellegrin. « Sinon on n'aurait pas accès à ces chemins de si belle qualité. On ne va pas se positionner; on va laisser aller le cours des choses », précise Samuel Parisé en parlant de la demande d'appui qui n'a pas été octroyée.

Ce dénouement n'était pas celui souhaité par certains citoyens, dont Suzanne Bourget, membre de Solidarité Gaspésie Rocher-Percé. « Bien humblement, il manque bien des considérants. Il faut penser à l'utilisation du territoire

pour les prochaines années. Économie et environnement, ça se conjugue. Le récréotouristique, c'est porteur d'avenir », estime-t-elle.

Même son de cloche pour Denis Michaud, un militant de la première heure dans le cadre du moratoire qui a été accordé dans la Zec des Anses. Celui-ci rappelle qu'aucune espèce à statut précaire n'avait été repérée dans ce secteur avant que des coupes ne soient au programme. Des écosystèmes forestiers exceptionnels ont aussi été validés. « Le moratoire, c'est pour se donner une chance de caractériser le milieu avant que tout ne soit parti [...] Et ce n'est comme si ces 50 emplois étaient remis en question en rapport avec le petit moratoire que demande la Ville de Chandler. Ce n'est pas ce moratoire qui remet en question ces emplois. Il ne faudrait pas que la population pense ça. »

## Un peu plus de caribous que l'an dernier



Le total minimal est de 30 caribous montagnards en Gaspésie, en hausse comparativement aux 22 inventoriés l'an dernier.

Une trentaine de caribous ont été observés dans les Chic-Chocs, selon l'inventaire et les données partagés vendredi dernier par le ministère de la Faune.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Des survols aériens effectués le 4 octobre dans les zones d'inventaire usuelles – les sommets des monts Albert, McGerrigle et Logan, couvrant environ 250 kilomètres carrés – ont permis de répertorier 11 caribous montagnards de la Gaspésie (cinq femelles, autant de mâles et un faon).

La plupart d'entre eux ont été observés au mont Jacques-Cartier (8). Les autres étaient isolés sur le mont Albert, au sud du mont Logan et au sud de mont Saint-Pierre.

Parallèlement, un autre groupe de 19 bêtes est toujours conservé en captivité dans des enclos, à l'abri des prédateurs (10 femelles, trois mâles et six faons). Le total minimal de la population est donc de 30 individus, en hausse comparativement aux 22 inventoriés l'an dernier. Le ministère invite d'ailleurs les citoyens à lui faire part de leurs observations de caribous, le cas échéant.

À noter en terminant que deux enclos sont construits pour garder les caribous en captivité, mais un seul est actuellement en opération. Le ministère tente actuellement de dénicher la perle rare pour les entretenir, les réparer et les aménager.

# LM Wind Power ferme son usine au Brésil

Le fabricant de pales LM Wind Power – qui a des antennes à plusieurs endroits sur la planète, dont Gaspé – cessera ses opérations au Brésil d’ici le mois d’avril. L’information a d’abord été rapportée par le média local TV Marazul, puis confirmée par le journal spécialisé *Energy Watch*.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Environ 1000 personnes sont directement touchées par cette annonce. Le nombre augmente à 1600 en comptant les sociétés affiliées. Il s’agit de l’une des plus grosses usines de LM Wind Power, qui appartient aujourd’hui à GE Vernova. L’appétit diminuant pour l’énergie éolienne en Amérique latine est évoqué pour motiver la décision (depuis le printemps 2023, le solaire a surpassé l’éolien au Brésil). L’usine de Suape, basée à l’extrémité est du pays, est la seule de LM Wind Power sur le continent sud-américain.

Ceci étant, devrait-on s’inquiéter pour l’avenir de l’usine de Gaspé, avec en toile de fond cet épisode estival où le bris d’une pale en mer au projet Vineyard Wind sur la côte Est américaine a mené l’entreprise à enlever toutes les autres pales déjà installées fabriquées à Gaspé? Questionnée spécifiquement sur ses intentions au Canada, une porte-parole de GE Vernova a été laconique, en copiant-collant mot pour mot la réponse déjà faite à *Energy Watch*. « En raison de la baisse de la demande sur le marché latino-américain, notre usine de pales LM Wind Power à Suape, au Brésil, cessera ses activités. Cette décision a été difficile à prendre et nous sommes pleinement engagés à soutenir nos employés concernés et ferons tout ce que nous pouvons pour leur offrir des indemnités de départ et de transition complètes. » Pas un mot sur son usine de Gaspé.

« Est-ce que les turbulences actuelles pourraient affecter l’usine? J’ai posé des questions, mais je n’ai pas de réponses. »  
- Daniel Côté, maire de Gaspé

## Fabriqué en Asie

Québec a autorisé la semaine dernière la construction du parc éolien Mesgi’g Ugu’s’n 2, dans l’arrière-pays d’Escuminac. Le projet de 250 millions de dollars sera mis sur pied en collaboration avec Innergex et la Migmawei Mawimi Business Corporation, la branche d’affaires des trois communautés mi’gmaq de la Gaspésie; Gespeg, Gesgapegiag et Listuguj. Toutes les composantes proviendront de la Chine et de l’Inde, puisque les coûts sont plus bas et qu’aucune exigence de contenu local n’a été demandée.

À l’heure où Hydro-Québec veut installer 10 000 mégawatts supplémentaires d’énergie éolienne dans la province, certains se demandent si les manufacturiers québécois vont manquer le coche. Outre l’usine de pales à Gaspé, Marmen Énergie a relancé sa production de tours à Matane. Heureusement pour elle, une entente a été conclue plus tôt l’an dernier avec Invenergy, l’Alliance de



Des pales construites à l’usine de Gaspé

Photo Médialo – Jean-Philippe Thibault

l’énergie de l’Est et Vestas pour fournir les tours du projet Pohénégamook–Picard–Saint-Antoine–Wolastokuk; un projet de 350 mégawatts et 56 éoliennes, sélectionné en mars 2023.

Pour revenir à Gaspé, le maire est l’un de ceux qui a certaines interrogations. « Est-ce que les turbulences actuelles pourraient affecter l’usine? J’ai posé des questions, mais je n’ai pas de réponses. À court et moyen terme, ça devrait aller, mais au-delà, c’est difficile à dire. La conjoncture est bizarre, lance Daniel Côté, qui essaie tout de même d’être optimiste. Avec la fermeture brésilienne, peut-être que ça va donner du marché et des opportunités supplémentaires avec moins d’usines ouvertes. »

## Pour du contenu local

L’essentiel des pales produites à Gaspé prend le chemin des États-Unis. À son premier jour à la Maison-Blanche, le nouveau locataire a signé un décret pour mettre à l’arrêt tous les futurs projets extracôtiers en eaux fédérales et réviser tous les autres déjà autorisés par le ministère de l’Intérieur, ce qui rajoute une couche d’incertitude. LM Wind Power a fermé l’une de ses usines de pales en Arkansas en 2020. Il en reste une autre seulement aux États-Unis, au Dakota du Nord.

Le premier magistrat de Gaspé réitère ainsi son désir de voir un contenu minimal garanti au Québec, un enjeu souvent ramené sur le tapis dans les derniers mois et les dernières années. « Avec notre expertise dans l’Est-du-Québec et tout ce qui se passe présentement sur la planète avec

un protectionnisme de tous les États, il faudrait qu’il y ait des composantes locales dans nos parcs éoliens. Ça serait dommage qu’on soit les derniers à avoir des mesures pour nos productions locales. J’ose espérer qu’il y aura une certaine mécanique pour que nos entrepreneurs locaux puissent se démarquer dans les appels d’offres québécois. »

Jeudi dernier à l’Assemblée nationale, le député de Matane-Matapédia, Pascal Bérubé, a déposé une motion demandant au gouvernement d’inclure une clause de contenu québécois dans tous les nouveaux projets de parc éolien. La CAQ a battu la motion, elle qui proposait plutôt un amendement visant « un maximum de contenu québécois dans tous les nouveaux projets de parc d’éolienne », mais sans l’obliger. Cet amendement a été refusé par le PQ.

La CAQ a jusqu’ici refusé d’obliger ce contenu local obligatoire, comme aux débuts de l’industrie éolienne québécoise aux débuts des années 2000. Elle dit cependant être à l’œuvre pour maximiser les retombées. « Notre gouvernement souhaite travailler afin à ce qu’il y ait un maximum de contenu québécois dans tous les nouveaux projets de parc d’éolienne, précise le député de Gaspé, Stéphane Sainte-Croix. La CAQ a proposé un amendement en ce sens, que le PQ a refusé malheureusement. Notre gouvernement travaille de concert avec Hydro-Québec afin d’optimiser les retombées qui bénéficieront à l’ensemble des Québécois. »

Credit photo de couverture: Médialo-Jean-Philippe Thibault

**CHALEURS**  
NOUVELLES

1 888 767-7156

www.chaleurnouvelles.com

Rédacteur en chef : Jean-Philippe Thibault  
Directrice des ventes Médialo : Audrey Darcy  
Directrice des ventes régionales : Nadia Normand

Adjointe aux ventes : Mélanie Daraiche  
Directrice web : Sabrina Giguère  
Directeur de production : Cédric Juguet

Publié par Médialo inc.  
Président : Frédéric Couture  
Vice-Présidente : Véronique Gauthier  
Consultant – Ambassadeur : André Juteau



MÉDIALO

RS RÉSEAU SÉLECT  
MÉDIAS EN COOPÉRATION

Nous reconnaissons  
l’appui financier du  
gouvernement du Canada

Canada Québec

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné, David Bourdages, en sa qualité de greffier-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté d'Avignon, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du *Code municipal*, au bureau de la MRC, 473, boulevard Perron, Maria (Québec), G0C 1Y0, le dixième jour du mois d'avril 2025 (**10 avril 2025**) à **10 h a.m.** pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité, et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses dessus construites, s'il y a lieu, circonstances et dépendances, sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix de l'adjudication et les frais de chacun de ces immeubles seront payables au moment de l'adjudication soit en monnaie légale du Canada ou par chèque visé ou mandat poste.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*).

**Note importante** – Pour éviter la vente d'un immeuble, un paiement complet (capital, intérêts, pénalité et frais) doit être fait directement à la MRC Avignon. Si le paiement est fait par voie électronique, il appartient à la personne concernée, d'une part, de s'informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts, pénalité et frais et, d'autre part, d'en informer la MRC (en faisant clairement la preuve du paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

### AVIS IMPORTANT POUR TOUTE PERSONNE DEVANT SE PORTER ADJUDICATAIRE D'UN IMMEUBLE

La taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVQ) s'appliquent à la vente pour taxes sauf s'il s'agit d'un immeuble d'habitation. L'adjudicataire d'un immeuble taxable qui est un inscrit auprès des gouvernements eu égard à ces taxes doit fournir ses numéros d'inscription ainsi que la preuve que ceux-ci sont valides le jour de l'adjudication. Une version imprimée des sites gouvernementaux où cette validation aura été faite le jour de l'adjudication devra être remise lors du paiement du prix de vente de son adjudication. La validation doit être faite sur les sites Web suivants :

<http://www.cra-arc.gc.ca/esrvc-srvce/tx/bsnss/gsthstrgstry/menu-fra.html>

[http://www.revenuquebec.ca/fr/sepf/services/sqp\\_validation\\_tvq/default.aspx](http://www.revenuquebec.ca/fr/sepf/services/sqp_validation_tvq/default.aspx)

#### Conditions pour enchérir

**Personne physique** : (pièce d'identité) - Nom, date de naissance, adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu, mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique.

**Personne morale** : Nom, forme juridique et loi constitutive (no NEQ), adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

**Pour le représentant d'une personne morale** : (pièce d'identité) – Nom, qualité du représentant (mandataire), copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre).

**Mode de paiement** : Argent comptant, mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la MRC Avignon.

Donné à Maria, au bureau de la Municipalité Régionale de Comté d'Avignon, ce 7e jour de février 2025 (2025-02-07).

David Bourdages,  
Directeur général et greffier-trésorier  
MRC d'Avignon  
473, boulevard Perron  
Maria (Québec) G0C 1Y0

### SECTEUR ESCUMINAC

**ALEXANDER, James P. 6, route Escuminac Flats. Matricule 8130-69-4924.**

**Lot 6 568 406** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	0 \$
Taxes scolaires :	885.44 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,108.14 \$

**ALEXANDER, James P. Route Escuminac Flats. Matricule 8131-80-0846.**

**Lots 6 568 405, 6 568 407, 6 568 408 & 6 568 409** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	0 \$
Taxes scolaires :	690.64 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	913.34 \$

**BERTHELOT, Audrey. 4, boulevard Perron. Matricule 7425-48-8240.**

**Lot 6 033 746** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,251.58 \$
Taxes scolaires :	101.46 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,575.74 \$

**DOUCET, Adrien & MICHAUD, Barbara. 114, chemin d'Escuminac Nord-Est. Matricule 8036-53-5815.**

**Lots 6 034 332 & 6 033 919** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	266.50 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	489.20 \$

**GALLANT, Nancy. Chemin d'Escuminac Nord-Ouest. Matricule 7735-55-9211.**

**Lots 6 034 195 & 6 034 205** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	171.42 \$
Taxes scolaires :	3.38 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	397.50 \$

**GAUDIN, Richard. 40, chemin d'Escuminac Nord-Ouest. Matricule 8133-24-0003.**

**Lot 6 033 907** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	326.82 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	549.52 \$

**HAMILTON, Derek. 6, route d'Escuminac Flats. Matricule 8130-97-4539.**

**Lot 6 574 910** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,257.86 \$
Taxes scolaires :	4.50 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,485.06 \$

**LAGACE, Carlo. 21, rue Bellevue. Matricule 7830-93-2610.**

**Lot 6 033 382** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	163.61 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	386.31 \$

**LAGACÉ, Sébastien. 174, chemin d'Escuminac Nord-Est. Matricule 7935-08-5064.**

**Lot 6 033 943** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	0 \$
Taxes scolaires :	144.79 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	367.49 \$

**LANDRY, Alexis. 74, boulevard Perron. Matricule 7627-12-2732.**

**Lot 6 033 597** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	0 \$
Taxes scolaires :	103.20 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	325.90 \$

**LANDRY, Cathy. 41, chemin St-Antoine. Matricule 7426-79-2273.**

**Lot 6 033 777** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	768.05 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	990.75 \$

**LANDRY, Cathy. 39, chemin St-Antoine. Matricule 7426-79-4884.**

**Lot 6 033 778** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	634.00 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	856.70 \$

**LANDRY, Cathy. 32, chemin St-Antoine. Matricule 7427-90-6499.**

**Lot 6 033 781** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	765.10 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	987.80 \$

**LAVIOLETTE, Lionel. 119, boulevard Perron. Matricule 7829-11-5820.**

**Lot 6 033 411-2** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	736.05 \$
Taxes scolaires :	85.67 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,044.42 \$

**MUNOZ CANO, Israel & HUNTER, Stacey. 67, rue Bellevue. Matricule 7931-90-0437.**

**Lot 6 033 325** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	720.37 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	943.07 \$

**POULIN, Nancy. Rue Edwards. Matricule 8431-67-7265.**

**Lot 6 033 288** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	558.89 \$
Taxes scolaires :	40.95 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	822.54 \$

**SELESSE, Olivier. 29, boulevard Perron. Matricule 7526-56-1567.**

**Lot 6 529 862** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	126.19 \$
Taxes scolaires :	40.37 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	389.26 \$

### SECTEUR MARIA

**BEAULIEU-LEFEBVRE, Vanessa. 493, rue des Sittelles. Matricule 1738-16-2958.**

**Lot 4 732 924** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	5,086.13 \$
Taxes scolaires :	106.15 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	5,414.98 \$

**BOUDREAU, Stéphane & AUDET, Catherine. 220, route des Geais. Matricule 1538-58-5586.**

**Lot 6 048 123** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	400.03 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	238.02 \$
Total :	638.05 \$

**LAPOINTE, David. 41, route Lapointe. Matricule 1434-29-8758.**

**Lot 4 732 708** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	0 \$
Taxes scolaires :	370.50 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	593.20 \$

### SECTEUR MATAPÉDIA

**GALLANT, Jeffrey-John. 13, rue de la Plage. Matricule 4515-62-4957.**

**Lot 5 630 668** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	280.97 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	503.67 \$

**GALLANT, Jeffrey-John. 9, rue de la Plage. Matricule 4515-62-6420.**

**Lot 5 630 670** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,530.21 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,752.91 \$

**MCDAVID, Rodney. 5, chemin McDavid. Matricule 4818-16-0748.**

**Lot 5 630 837** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,027.56 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,250.26 \$

**MEIKLE, Dany. 11, chemin Haley. Matricule 4515-27-6352.**

**Lot 5 630 615** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,282.77 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,505.47 \$

### SECTEUR NOUVELLE

**DOUCETTE, Jonathan. 175, route Miguasha Est. Matricule 9331-76-6935.**

**Lot 5 875 421** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,925.78 \$
Taxes scolaires :	412.89 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	2,561.37 \$

**GIRARD-DAY, Sébastien. 778, route Girard. Matricule 8534-34-3678.**

**Lot 5 875 277** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	413.46 \$
Taxes scolaires :	415.48 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,051.64 \$

### SECTEUR POINTE-À-LA-CROIX

**ALEXANDER, James P. Rue Gaspésienne Est. Matricule 6422-51-9410.**

**Lot 6 178 094** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	187.02 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	409.72 \$



**ALEXANDER, James P. Rue Gaspésienne Est. Matricule 6421-49-3001.**

**Lot 6 178 081** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	203.25 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	425.95 \$

**ALEXANDER, Ronald. 136, chemin de Bordeaux. Matricule 6019-74-5324.**

**Lots 6 178 554-1, 6 178 549 & 6 178 634** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	2,270.28 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	2,492.98 \$

**ALEXANDER, Ronald. Chemin de Bordeaux. Matricule 6019-83-0748.**

**Lot 6 178 556** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	125.91 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	348.61 \$

**ALEXANDER, Ronald. Chemin de Bordeaux. Matricule 6019-83-5991.**

**Lot 6 521 447** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	196.01 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	418.71 \$

**BOUDREAU, Monique. Chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6228-26-5190.**

**Lots 6 437 839 & 6 437 838** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	140.81 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	363.51 \$

**CAISSY, Mike, 86, boulevard Interprovincial. Matricule 6420-67-7819.**

**Lot 6 178 336** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	2,117.43 \$
Taxes scolaires :	76.45 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	2,416.58 \$

**DRISDELLE, Patrice. 35, rue Berthelot. Matricule 6420-27-6963.**

**Lot 6 178 314** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,884.96 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	2,107.66 \$

**GAGNÉ, Nelson & LEBLANC, Johanne, 19, rue Bujold. Matricule 6434-42-7203.**

**Lot 6 178 026** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	751.18 \$
Taxes scolaires :	5.33 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	979.21 \$

**GALLANT, Hervey. 44, rue de l'Église. Matricule 6433-58-2839.**

**Lot 6 178 027** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	91.55 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	314.25 \$

**LANDRY, Cathy. 467, boulevard Perron Est. Matricule 7425-00-9501.**

**Lot 6 033 743** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,453.35 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,676.05 \$

**LANDRY, Mélanie. 488, chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6327-21-7099.**

**Lot 6 177 856** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	4,390.40 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	4,613.10 \$

**LEBLANC, Rémi. 59, rue de l'Église. Matricule 6433-39-6751.**

**Lot 6 178 050** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	444.27 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	666.97 \$

**LEPAGE, Joël. 31, rue de la Mer. Matricule 6520-70-6158.**

**Lot 6 583 240** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	2,977.44 \$
Taxes scolaires :	210.30 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	3,410.44 \$

**MIOUSSE, Marcel, 517, chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6327-07-0446.**

**Lot 6 177 866** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	925.79 \$
Taxes scolaires :	34.78 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,183.27 \$

**NAVIGUE.COM. Boulevard Interprovincial. Matricule 6421-42-4484.**

**Lot 6 178 153** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	680.12 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	902.82 \$

**OUELLETTE, Réjeanne. 26, rue Blais. Matricule 6421-31-3618.**

**Lot 6 178 166** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,235.22 \$
Taxes scolaires :	32.58 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,490.50 \$

**PARENT, Éric & LAVOIE, Lisa. 20, rue du Quai. Matricule 6520-63-3907.**

**Lot 6 178 370** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	121.20 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	343.90 \$

**PARENT, Éric & LAVOIE, Lisa. 22, rue du Quai. Matricule 6520-63-4230.**

**Lot 6 178 369** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	572.43 \$
Taxes scolaires :	41.33 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	613.76 \$

**PHILIPPE, Éric & LÉVESQUE, Isabelle. 894, rue Principale. Matricule 6433-77-7768.**

**Lot 6 178 064** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,053.67 \$
Taxes scolaires :	32.58 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,308.95 \$

**POIRIER, Gilles. 519, chemin de la Petite-Rivière-du-Loup. Matricule 6227-97-9591.**

**Lot 6 177 867** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	582.35 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	805.05 \$

**ROBICHAUD, Pascal. 15, rue Bujold. Matricule 6434-41-4819.**

**Lot 6 178 023** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,064.21 \$
Taxes scolaires :	27.73 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,314.64 \$

**ROSS ADAMS, John. Boulevard Perron Est. Matricule 6924-14-1936.**

**Lot 6 033 700** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	141.52 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	364.22 \$

### SECTEUR RISTIGOUCHE PARTIE SUD-EST

**ALEXANDER, Ronald. Chemin de Bordeaux. Matricule 6019-64-0006.**

**Lot 6 178 554** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,007.80 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,230.50 \$

**DESROSIERS, Sonia. Route 132 Ouest. Matricule 5918-59-2509.**

**Lots 6 177 947 & 6 177 676** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	133.86 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	356.56 \$

**NICOL, Harold Raymond. 20, chemin Sillars. Matricule 5218-55-9957.**

**Lot 6 177 642** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	181.97 \$
Taxes scolaires :	0.00 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	404.67 \$

### SECTEUR ST-ALEXIS-DE-MATAPÉDIA

**ARSENAULT, Angelo. 129, rang St-Benoit. Matricule 3518-14-1311.**

**Lot 5 630 953** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	0 \$
Taxes scolaires :	163.03 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	385.73 \$

**BOSSÉ, Mathieu. 199, rue Principale. Matricule 3814-14-4080.**

**Lot 5 629 767** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,964.22 \$
Taxes scolaires :	133.31 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	2,320.23 \$

**GESTION EVS INC., a/s ROBICHAUD, Eve, 199, route Léonard. Matricule 4113-63-6619.**

**Lot 5 630 062** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,132.58 \$
Taxes scolaires :	41.81 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,397.09 \$

**LÉVESQUE, Julien. 111, rue Rustico Sud. Matricule 3814-56-6453.**

**Lot 5 629 899** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	0 \$
Taxes scolaires :	116.04 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	338.74 \$

**LÉVESQUE, Sacha. 168, rang St-Benoit. Matricule 3417-67-8712.**

**Lot 5 630 903** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	741.36 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	964.06 \$

**MARTIN, Marie-Josée. 104, rue Blaquière. Matricule 3814-35-2751.**

**Lot 5 629 828** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	500.80 \$
Taxes scolaires :	30.57 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	754.07 \$

### SECTEUR ST-FRANÇOIS D'ASSISE

**BOSSÉ, Mathieu. 104, rue des Bouleaux. Matricule 2916-51-5824.**

**Lot 5 463 224** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	3,024.14 \$
Taxes scolaires :	549.73 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	3,796.57 \$

**HERNANDEZ-ORELLANA, Nathalie. 145, rang St-Jean. Matricule 2613-13-5139.**

**Lot 5 463 780** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	376.81 \$
Taxes scolaires :	0 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	599.51 \$

**LANDRY, Yoland. 406, chemin Central. Matricule 3016-20-1710.**

**Lot 5 463 430** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales:	1,652.06 \$
Taxes scolaires :	35.97 \$
Frais :	222.70 \$
Total :	1,910.73 \$

\*Certains frais s'ajouteront à ce montant et leur paiement doit être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même de tout montant qui deviendrait exigible après cette dernière date de même que des intérêts et pénalité qui devront être calculés au moment du paiement. L'ensemble de ces taxes, frais, intérêts et pénalité seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

David Bourdages  
Directeur général et greffier-trésorier  
MRC d'Avignon  
473, boulevard Perron  
Maria (Québec) GOC 1Y06



# 100 % intelligence humaine!

Nos journaux locaux sont **alimentés par des journalistes**, et non par l'IA.

---

Ils vérifient les faits pour que vous puissiez vous fier à ce que vous lisez.

**CHALEURS**  
NOUVELLES